

Royal Studio

SALLES D'ART 98 Rue Wellington

Photographies Cabinet. 2,00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes.

Photographies de raquetteurs. Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

VUES

De toutes les parties du Canada. Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

ABAT-JOUR. De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

Royal Studio.

Vis-à-vis les édifices du Parlement.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Voici divers renseignements puisés au dernier rapport du bureau de l'intérieur :

Les recettes en argent pour les terres de la Couronne, pendant l'exercice arrêtant au 30 juin 1885, se sont élevées à \$393,618, contre \$951,636, en 1884, \$1,009,019 en 1883, et \$1,744,456 en 1882.

Le revenu net provenant des ventes des loyers et des droits de coupes de bois, des mines et des pâturages a atteint le chiffre de \$84,955 contre \$104,616 en 1884. La moyenne du prix du bois a été moins élevée, mais on ne croit pas que cette réduction se maintienne dans la même proportion que pendant les cinq dernières années.

Le prix du charbon dans le Manitoba et le Nord-Ouest est descendu presque au niveau de celui qui existe dans l'Ontario et Québec. C'est le parachèvement du chemin de fer aux mines de Lethbridge qui a fait baisser le prix du charbon. On exploitera avant longtemps la mine de charbon anthracite qu'on a découverte dans les Montagnes Rocheuses, près de la station Banff, sur le chemin de fer du Pacifique. Une compagnie est déjà formée et se prépare à mettre, l'été prochain, le charbon anthracite sur le marché.

L'industrie de l'élevage, dans la région située au pied des Montagnes-Rocheuses entre Calgary et la frontière internationale, a fait des progrès satisfaisants pendant l'année. Il y a maintenant 40,000 têtes de bêtes à cornes et de chevaux, et près de 10,000 moutons vivant sur les pâturages loués de ce ministère ; sans compter un certain nombre de petits propriétaires dont les troupeaux augmenteraient considérablement le nombre que nous venons de donner. Le sous-ministre fait la remarque suivante : " Il n'y a aucun doute que nos pâturages et notre climat sont supérieurs à ceux que nous trouvons au Sud du 48ème parallèle et que plusieurs éleveurs intelligents et prospères des Etats-Unis se préparent, même en face d'un loyer plus élevé, à transporter une grande partie de leurs troupeaux de ce côté-ci de la frontière. On peut s'attendre qu'avant peu d'années, à cause de la ligne courte que le chemin de fer du Pacifique ouvrira avec les marchés européens, le commerce du bétail vivant du Nord-Ouest atteindra des proportions très considérables."

Le nombre d'acres de terres arpentées pendant l'année a été de 391,680, contre 6,400,000 en 1884, et 27,000,000 en 1883. Entre 1874 et 1878, la superficie totale arpentée ne comprenait que 5,861,988 acres. L'étendue des terres arpentées aujourd'hui équivaut à 422,787 fermes de 160 acres chacune, capable de faire vivre une population d'agriculteurs de 2,114,245, en accordant cinq habitants pour chaque ferme.

Le sous-ministre attire l'attention sur le témoignage important qu'a rendu sur nos arpentages le major Powell, directeur des explorations géologiques et topographiques des Etats Unis, devant une commission conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants

nommée pendant la dernière session du Congrès pour s'occuper de l'organisation actuelle du service des signaux, des explorations géologiques, du service des côtes, etc. Voici un extrait du témoignage du major Powell :

" C'est un fait digne de remarque, que le Canada a adopté depuis plusieurs années le système rectangulaire des arpentages qui a pris origine aux Etats-Unis ; mais ces arpentages ont été exécutés suivant des méthodes tellement ratonnées que le bureau des arpentages a pu dresser une carte topographique et des cartes cadastrales, et sauver ainsi plus plusieurs millions de piastres. Cette œuvre supérieure a été accomplie à moins de frais que ce même travail exige aux Etats Unis.

Le major Powell a déclaré aussi dans une conversation qu'il a eue à Washington avec le sous-ministre, que le gouvernement des Etats Unis aurait épargné plus de quatre-vingts millions de piastres si l'arpentage des terres publiques eût été exécuté avec la même exactitude et la même précision que les arpentages du Canada.

Le rapport parle au long des réclamations des métis. La commission nommée au commencement de cette année a accordé 1,710 certificats pour scrips en argent et 232 certificats pour scrips en terrains, formant un total de 1942 réclamations recommandées par la commission.

Les commissaires ont siégé à 25 endroits différents. Le montant des scrips en argent est de \$279,200 et les 232 certificats pour terres représentent une étendue de 55,260 acres.

NAVIGATION

M. Henry Beatty, gérant des steamers du Pacifique Canadien, a fait des arrangements pour établir une ligne entre Owen Sound et Port Arthur, durant la saison prochaine. La navigation sur les lacs doit s'ouvrir vers le premier de mai. De cette date à la clôture de la navigation, deux bateaux par semaine laisseront Owen Sound pour Port Arthur et y arriveront le 15 et le 22.

ASPHYXIE

Charles Dale, un des hommes asphyxiés par le gaz, dans un hôtel de Toronto, est mort sans avoir recouvré connaissance.

A l'hôtel Albion, de la même ville, lundi soir, un homme de Shelburne a failli trouver la mort dans l'asphyxie par le gaz. Il avait, lui aussi, soufflé le gaz et négligé de fermer le robinet, et s'en allait mourir, lorsque, par chance, un employé de l'hôtel sentit l'odeur et fut au secours de notre homme qui était déjà privé de sentiment.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ

La construction du piédestal de la statue de la Liberté touche définitivement à sa fin, et si aucun accident imprévu ne survient, les travaux de maçonnerie seront achevés ces jours-ci. Il s'agira alors de monter la statue. Cette dernière opération ne coûtera pas moins de \$12,000 à \$20,000. Or, le comité chargé d'ériger la statue, malgré l'appel qu'il a adressé aux deux cents personnes les plus riches de New-York, n'a pas encore les fonds nécessaires. Il faudra donc, qu'on ait encore recours à une nouvelle souscription publique.

COUR CRIMINELLE

Les sessions de la cour criminelle s'ouvriront samedi, à Québec. On procédera à l'instruction du procès de Marcotte, qui a tué un nommé Perreault, à Deschambault la semaine dernière. Le prisonnier sera défendu par MM. Lemieux, Fitzpatrick, Langelier et Tessier. Il alléguera qu'il a tué Perreault, en cas de légitime défense.

Un grand nombre de témoins ont été assignés. Le prisonnier est un bon ne à l'aise, ses propriétés et ses économies sont évaluées à \$100,000. Il a toujours joui d'une bonne réputation tandis que Perreault était connu comme un homme que l'on craignait.

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de jones de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les représente, sinon l'argent sera remis.

H. NORR, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

LOCOMOTIVE MONSTRE

La compagnie du Grand Tronc vient de construire dans ses ateliers, à la Pointe Saint Charles, une locomotive d'après le système Mogal. Ses roues, au nombre de six, ont un diamètre de 5 pieds et 2 pouces et construites en acier. Ses cylindres mesurent 26 pouces de longueur par 18 pouces de diamètre.

Le tender a une capacité de 3,000 gallons d'eau et 8 tonnes de charbon. Cet engin monstre pèse 82,000 livres, et son tender 31,000, ou une valeur totale de 113,000 livres.

La longueur totale de la locomotive et du tender est de 56 pieds. Cette locomotive a été construite pour l'exposition de Loudres, mais vu la difficulté de son transport, la compagnie en enverra plusieurs photographies, ainsi que celles de ses ateliers à la Pointe Saint Charles.

LA TEMPÊTE D'HIER

Nous avons eu notre part de la tempête qui vient de passer sur une partie du pays. La neige est tombée dru, balayée par un vent violent, toute la nuit. Elle encombre les rues mais disparaîtra bientôt, car sa place n'est plus ici.

De London, de Toronto, de Hamilton, de Québec, arrivent des nouvelles de cette tempête hors de saison. A London, le vent a causé quelques dommages, spécialement aux fils télégraphiques.

A Toronto, un charretier a été dangereusement blessé par les débris d'un échafaudage que le vent a démolit.

Les dommages à Hamilton sont assez considérables, tout le long de la baie.

A Exeter, le vent a emporté le toit du drill shed et causé bien d'autres dégâts.

Partout il est tombé beaucoup de neige.

CHRONIQUE DU THEATRE

Il y avait une si grande foule au Théâtre Royal, hier soir, pour entendre la populaire artiste, Melle Lizzie Fletcher, que même ceux qui avaient réservé leurs sièges à l'avance ont eu beaucoup de difficulté à se placer convenablement. " Led Astray " a été fort bien rendu, c'est un beau drame où les scènes intéressantes sont habilement ménagées.

Melle Fletcher a été tout particulièrement admirable, elle a joué avec beaucoup d'entrain ; applaudie et rappelée plusieurs fois, elle a reçu un splendide bouquet.

Mesdames Gilmour et Post et Mmes Vinton et Stevenson ont eu un bon succès.

M. Gilmour a été justement applaudi, de même que son brillant second M. Hartsall, et M. Stevenson, etc.

Cette semaine on jouera " Led Astray " ; la semaine prochaine " Ours," grand drame militaire. (Communiqué.)

INCENDIES

Tous les magasins situés dans le bloc Perry et dans le bloc de l'Opera, à Nanapan, ont été détruits par le feu, dans la nuit de lundi à mardi. Les pertes s'élèvent à plus de \$100,000 et sont en partie couvertes par les assurances.

Hier matin, à Belleville, le feu s'est déclaré dans le bloc Cronk, une construction de briques. On n'a pu le maîtriser qu'après trois heures de travail ardu. Le bloc est détruit. Pertes, une dizaine de mille piastres.

A Shelburne, lundi soir, un incendie a détruit complètement le bloc Royal, propriété de M. Jelly, avec les magasins qu'il renfermait. Les pertes d'une quinzaine de mille piastres sont en partie couvertes par les assurances.

Un incendie considérable a éclaté dimanche soir à Bergerville, Qué. Sept maisons ont été complètement détruites et dix familles se trouvent sans domicile. Le feu a pris naissance dans des hangars appartenant à Michael Harkin et Laurent Pichette. Madame Young est devenue si effrayée qu'elle est tombée morte; elle était âgée de 53 ans et mère de dix enfants.

Enfin, hier matin, la carrosserie de Montréal, rue Ontario, a été dévastée par un incendie qui a détruit pour une valeur de \$25,000. Assurances légères.

EXTRAORDINAIRE

Bottes, Souliers, etc., à plus bas prix que partout ailleurs, chez T. BELLEMEARE, 520 rue Sussex.

COURRIER DE HULL

On a retrouvé, sous la glace, dans " Brewery Creek," le chapeau de l'enfant de M. Pilon disparu dernièrement. Il est certain maintenant que le pauvre petit s'est noyé.

Le conseil de ville offrira au gouvernement de Québec de construire aux frais de la corporation le palais de justice et la prison, si le chef-lieu du comté est transféré d'Aylmer à Hull.

Mrs. Ed. Joubert et W. H. Lyon ont été nommés évaluateurs pour l'année courant conjointement avec M. D. C. Chénier nommé précédemment.

Le No. 15 dans le 3ème rang du township d'Aylwin, la propriété de Philomène Dumais a été vendue hier, au bureau d'enregistrement, par le shérif Coutlée, à M. J. B. C. Dunn, d'Ottawa, pour la somme de \$180.00.

Le Dr. Duhamel, M. P. P., est parti hier soir, pour Québec. Il se rend pour la session qui s'ouvre dès demain.

Les chemins sont devenus très mauvais, et les affaires souffrent beaucoup.

20.00 EN OR

Un prix en or de \$20 sera donné à la personne qui fera l'achat ou les achats les plus considérables (argent comptant), du 29 courant au 17 avril prochain. Cette personne gagnera, outre ce présent, 35 pour cent sur l'argent dépensé. Chez P. H. Chabot, 518 rue Sussex.

Les noms et les adresses des acheteurs seront entrés dans un livre, et les \$20 seront accordés le 19 avril à la personne qui aura acheté pour le plus fort montant durant la période de la vente.

LE MONDE ET LA VILLE

Jugement a été rendu contre Frye, l'agent défalcaire de l'ex-prés de Glencoe.

Avis est donné que le canal Welland sera ouvert à la navigation, le lundi 19 avril courant.

On demande immédiatement, chez M. P. C. Auclair, rue Sparks, 12 bonnes couturières pour la confection des pantalons.

La brigade des pompiers a été plusieurs fois mise sur pied, hier soir, pour des feux de cheminée.

M. T. P. McHugh va acheter à Toronto plusieurs animaux qu'il expédiera au Nord-Ouest pour l'élevage.

Les assises du printemps pour Lincoln sont ouvertes à St. Catharines, Ont. ; on y fera le procès de Nelson Tyrrell, pour meurtre.

Les usines d'acier de London, Ont., ont été mises à l'encan mais aussitôt retirées. Une offre privée est sous considération.

Figues, 8 cts la livre, chez N. A. Savard.

Nous attirons l'attention du public sur l'annonce de vente de propriétés de madame E. Bedard. Voir la première colonne, première page.

Le bureau de santé de cette ville a tenu, hier, sa réunion habituelle. L'état sanitaire de la ville est excellent.

Le Bureau de Commerce de Kingston s'occupe activement d'attirer, l'été prochain, les touristes en cette ville.

Le règlement à l'effet de déplacer le marché au détail de Toronto a été rejeté par une grande majorité.

Les dames et messieurs qui s'intéressent à la Fancy Fair, qui aura lieu en juin prochain afin de venir en aide au refuge offert aux Madelines, sont respectueusement invités à assister à une assemblée qui aura lieu au monastère, jeudi prochain, le 8 du courant à 4 hrs p.m.

A une assemblée du conseil de ville de Toronto, le maire Howland a exprimé sa détermination d'appliquer avec rigueur les règlements qui défendent le maintien d'abattoirs et d'étables dans les limites de la ville.

Cornichons de Richardson, de Toronto, garantis première qualité, vendus à 15 cents la pinte chez N. A. Savard.

Une députation de Midland, Ont., est en cette ville pour conférer avec le gouvernement au sujet des améliorations du havre et autres affaires.

Biscuits Soda, 8 cts la livre chez N. A. Savard.

Où a travaillé hier à briser, au moyen de la dynamite, la glace de la rivière Rideau près du pont du chemin de fer. Le pont est en danger.

MM. Sherman, Lord et Hurdman ont acheté de MM. J. et G. Bryson, de Fort Coulonge, des coupes de bois sur la rivière Kippewa. Cette maison se propose d'étendre ses opérations considérablement, cette année.

Le club des rameurs d'Ottawa a tenu, hier, son assemblée annuelle. Les affaires de la société sont florissantes.

Le lieutenant Allan Gilmour a été ré-élu président du club et M. Mackintosh, M. P., premier vice-président.

Ce club compte aujourd'hui 110 membres.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calman de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous, et demandez le " Sirop Calman de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, M. ROIRS, (Glaces de fabrique allemande et anglaise) Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands, Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en peluche, et de canevas pour tableaux.

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE OU LE MOIS. IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES.

Venez me faire une visite, Et vous gagnerez au moins de 10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrai aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR, 432 rue Sussex.

Dr J. NOLIN

CHIRURGIEN - DENTISTE, Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du " Royal College of Dental Surgeons " d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex. Heures de bureau - - - 9 à 5. 5 avril 1886—la.

DEMANDE

On demande un homme marié, n'ayant pas d'enfant, pour travailler à la terre ou bûcher sur une ferme et prendre charge de la maison et de trois ou quatre employés. Conditions avantageuses. S'adresser par lettre, Boite 415, Bureau de Poste, Ottawa.

AVIS est par le présent donné que la Compagnie du Chemin de Fer Carle de l'Atlantique fera application au paiement du Canada, à sa prochaine session pour obtenir un Acte d'autorisation à tendre sa voie ferrée jusqu'aux chantiers des marchands de bois en ou près de la Cité de Hull, et aux Flatts des Chaudières en la Cité d'Ottawa, aussi à émettre des débentures hypothécaires pour une somme plus considérable que celle stipulée par son incorporation, à prolonger le délai accordé pour compléter le dit chemin et à amender son Acte d'Incorporation et la Chéule qui l'accompagne de manière à insérer le mot " et " au lieu de " ou " par tout où ce dernier mot apparaît dans les lignes 39 et 40, page 29 de la dite Chéule telle qu'imprimée dans les Statuts ailleurs.

A. W. FLECK, Sec-Trés. de la dite Compagnie, Ottawa, 6 Janvier 1886.

Madame Thomas Byfield

née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

Biscuits Soda, 8 cts la livre chez N. A. Savard.

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

"MIKADO"

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal. Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.



Bureau des Examineurs du Service Civil.

Ottawa, 17 mars 1886.

LES examens d'admission au service civil commenceront à Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg et Victoria, C. B., mardi, le 11e jour de mai, à 9 heures a.m. Des formulaires de demande seront fournis par le sous-secrétaire jusqu'à lundi, le 18e jour d'avril, et elles devront être renvoyées dûment remplies pas plus tard que vendredi, le 30 du même mois. P. LESSEUR, Commissaire et Secrétaire.

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. RUE HULLANNIA, HULL, Ottawa, or

POUR LE TEMPS

DU CAREME SEULEMENT

Reduction extraordinaire sur tous les effets d'épicerie et sur le poisson spécialement.

Hareng frais, 15 cts. par doz. Hareng salé, 15 cts. par doz. Morue No. 1, 3 cts. par lb. Saumon No. 1, 6 cts. par lb. Maquereau, 15 cts. par doz. Melasse, 10 cts. la pinte. Sirop, 10 cts. la pinte. Excellent thé, de 15 à 25 cts. par lb.

A la Maison d'Épargne.

Coin des rues Dalhousie et Murray. N. A. SAVARD, Prop.

MERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hypochondries et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

Prix : 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens d'épôt chez ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa, 70111111 884

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-secrétaire, et portant la suscription " Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi le MARDI, le 20 AVRIL, 1886, pour la livraison tendant à l'exécution le 30 juin 1887 des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, à divers endroits au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, bœuf, épicerie, munitions, scellées, bouffes, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au sous-secrétaire, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (ou pour une partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour un montant qui couvre le montant des soumissions pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des affaires qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumissionnaire devra, en sus de la signature du sous-secrétaire, porter la signature de deux cautions juvènes suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport n'est pas fait par le département, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'intérieur de la province au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse soumission présentée. L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages, Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 5 mars, 1886